

Célébration du Bicentenaire de la naissance de Victor Hugo - Adoption du programme - Demande de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par délibération en date du 2 octobre 2000, le précédent Conseil Municipal décidait de procéder en 2002 à différentes célébrations relatives au Bicentenaire de la naissance de Victor Hugo.

Une chargée de mission a été recrutée à cet effet en janvier 2001. Il lui a été demandé dans un premier temps d'imaginer, de mettre en forme et d'organiser ces manifestations. Ce travail a été présenté lors de la réunion de la Municipalité le 2 juillet dernier.

Placée sous la responsabilité fonctionnelle de l'administrateur territorial délégué auprès du Maire chargé de missions touchant à la promotion de la Ville, la chargée de mission, en lien avec les services municipaux concernés, Action Culturelle et Communication notamment, a depuis le 15 janvier 2001 :

- suscité l'engagement d'associations et institutions autour de cette célébration,
- articulé et structuré l'ensemble,
- recherché les financements et partenariats possibles,
- élaboré un plan de communication et de promotion du projet.

Elle a en outre, sous l'autorité du Maire, présenté des propositions qui ont été définitivement arrêtées par un comité de pilotage, co-présidé par M. le Préfet de Région et M. le Maire de la Ville de Besançon, réuni le 20 juillet en Préfecture.

Les propositions retenues par le comité de pilotage constituent l'ossature du programme de la commémoration de la naissance de Victor Hugo, sur laquelle il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Il est rappelé que Victor Hugo, acteur et témoin de son temps, est l'écrivain français le plus célèbre dans le monde.

Il a mené une vie riche, foisonnante, passionnante, marquée par les épreuves, les drames et les plaisirs qui ont inspiré son oeuvre.

Besançon, ville natale de Victor Hugo, entend à travers cette commémoration célébrer plus spécifiquement les combats politiques de Hugo qui témoignent encore aujourd'hui d'une troublante actualité : lutte contre la misère et l'exclusion, plaidoyer en faveur de l'Europe, droits des enfants et des femmes, lutte contre la peine de mort, instruction pour tous...

Pour célébrer cet événement qui constitue un enjeu majeur pour l'image de Besançon, du département du Doubs, de la Région de Franche-Comté, la Ville de Besançon, avec l'appui déterminant de l'Etat, et notamment de M. le Préfet de Région, a mobilisé les institutions culturelles, le milieu associatif, les établissements scolaires, les collectivités territoriales et le monde économique.

Le budget total de l'opération s'élève à 6 492 000 F TTC (989 699,02 €) dont 870 000 F (132 630,64 €) au titre de l'exercice budgétaire 2001 et 5 622 000 F (857 068,37 €) au titre de l'exercice budgétaire 2002.

Budget 2001

Pour l'année 2001, la Ville de Besançon consacra 470 000 F (71 651,04 €) inscrits aux chapitres :

. 92.30.6574.10000

. 92.312.6065.01401.10000

. 92.312.6232.01401.10000 du budget primitif.

Ces dépenses se répartissent de la façon suivante :

- Communication

. création de l'identité visuelle, création et édition de documents pour l'ensemble de la manifestation et pour deux événements spécifiques : 350 000 F (53 357,16 €)

. participation aux frais d'édition de l'agenda de la Ville 2002 consacré à Victor Hugo : 50 000 F (7 622,45 €)

. divers et imprévus : 70 000 F (10 671,43 €)

- Préparation des rencontres avec le réseau des villes-refuge : l'Etat (DRAC de Franche-Comté) apportera sur ce projet en 2001 son soutien financier à hauteur de 37 000 F pour le commissariat scientifique assuré par M. Laurent FASSIN, directeur de la revue littéraire Légende. Cette somme sera inscrite au budget de l'exercice courant par décision modificative dès réception de l'arrêté attributif en recettes au chapitre 92.30.74718.01401.10000 et réaffecté en dépenses au chapitre 92.30.6042.01401.10000.

Une somme de 400 000 F (60 979,61 €) sera en outre apportée par la Société Thermale et Touristique de la Mouillère, au titre de la participation du Casino à l'effort touristique, pour la communication (impression de documents, création d'un site Internet, agence de presse pour la médiatisation de l'événement).

Budget 2002

Pour l'exercice 2002, le budget en recettes et dépenses s'élève à 5 622 000 F TTC soit 857 068,37 €.

Il faut noter qu'un certain nombre de manifestations bénéficieront de la labellisation «*commémoration du Bicentenaire Victor Hugo*» sans recevoir de financements autres que ceux alloués chaque année par l'Etat et les collectivités territoriales.

Il en est ainsi de :

- l'Opéra-Théâtre

- la SEM de la Citadelle

- le Ciné-Club Jacques BECKER à Pontarlier

- l'Orchestre de Besançon.

En complément de ces manifestations, d'autres opérations seront mises en oeuvre, avec l'attribution de financements complémentaires spécifiques.

Le tableau ci-dessous en dresse la liste :

CRDP : édition d'un livre de poche Novembre 2001	350 000 F	53 357,16 €
Spectacle de la Maison de la Poésie pour la soirée d'inauguration du Bicentenaire 26 février 2002	50 000 F	7 622,45 €
CRDP : édition d'une vidéo sur « <i>Le dernier jour d'un condamné</i> » Février 2002	145 000 F	22 105,11 €
Théâtre Bacchus : représentations du « <i>Dernier jour d'un condamné</i> » Février 2002	200 000 F	30 489,80 €
Exposition DEV'ART/IUFM : « <i>Quand Victor HUGO inspire les artistes</i> » du 26 février au 14 avril 2002	80 000 F	12 195,92 €
Victor HUGO, l'europpéen : rencontres avec les villes-refuge sur le thème : « <i>l'humanisme européen à l'épreuve des réalités contemporaines</i> » 4, 5 et 6 mars 2002	400 000 F	60 979,61 €
Théâtre de l'Espace : représentations de « <i>Cours de narratologie à l'usage des juges et des censeurs</i> » 8 et 9 mars 2002	50 000 F	7 622,45 €
Théâtre de l'Espace : Concert de l'Octuor de France pendant la projection du film « <i>L'homme qui rit</i> » 17 mars 2002	70 000 F	10 671,43 €
Compagnie du Hors-Là : lecture-marathon de « <i>La Légende des Siècles</i> » du 26 au 28 avril 2002	137 000 F	20 885, 52 €
Colloque « <i>La réception de Victor HUGO au XX^{ème} siècle</i> » organisé par le Centre Jacques Petit de l'Université de Franche-Comté 6, 7 et 8 juin 2002	110 000 F	16 769,39 €
Création de « <i>Torquemada</i> » par le Théâtre de l'Archipel Octobre 2002	280 000 F	42 685,72 €
Création d'un spectacle de rue par la Compagnie Transe Express 19 et 20 octobre 2002	1 500 000 F	228 673,53 €
Exposition Musée des Beaux-Arts : « <i>Victor HUGO vu par RODIN</i> » du 15 septembre 2002 au 15 janvier 2003	800 000 F	121 959,21 €
Colloque « <i>Victor HUGO, politique</i> » organisé par le laboratoire des sciences historiques de l'Université de Franche-Comté 11, 12 et 13 décembre 2002	100 000 F	15 244,90 €
Projets des compagnies artistiques régionales ou nationales et associations	270 000 F	41 161,23 €
Communication (achat d'espace, frais d'impression de documents de communication, agence de relations presse...)	1 000 000 F	152 449,02 €
Frais de réception	80 000 F	12 195,92 €
TOTAL	5 622 000 F	857 068,37 €

Le financement représente 5 622 000 F TTC (857 068,37 €).

Le budget prévisionnel s'établit de la façon suivante :

Ville de Besançon	1 795 000 F	273 645,99 €
Société Thermale et Touristique de la Mouillère (au titre de l'effort culturel)	1 000 000 F	152 449,02 €
Région de Franche-Comté	600 000 F	91 469,41 €
Département du Doubs	600 000 F	91 469,41 €
Département du Territoire de Belfort	100 000 F	15 244,90 €
Département de la Haute-Saône	100 000 F	15 244,90 €
Département du Jura	100 000 F	15 244,90 €
DRAC de Franche-Comté	600 000 F	91 469,41 €
Caisse des Dépôts et Consignations	200 000 F	30 489,80 €
Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs	200 000 F	30 489,80 €
Crédit Local de France - DEXIA	30 000 F	4 573,47 €
Mécénat (banques, entreprises)	297 000 F	45 277,36 €
TOTAL	5 622 000 F	857 068,37 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le programme de la commémoration du Bicentenaire de la naissance de Victor HUGO défini ci-dessus,

- de solliciter les participations financières de l'Etat, de la Région de Franche-Comté, des départements du Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort, de différents partenaires. Les crédits correspondant à la part de la Ville seront inscrits au BP 2002, les inscriptions budgétaires en recettes et en dépenses à hauteur des participations attendues seront proposées par décision modificative au budget de l'exercice 2002,

- d'autoriser M. le Maire à signer les conventions à intervenir dans ce cadre.

«M. LE MAIRE : C'est une très grosse opération et nous voulons profiter de Victor HUGO, profiter du bicentenaire de sa naissance pour faire parler et beaucoup de Besançon. C'est un budget, certes, important mais il y a des financements conséquents de la part des autres collectivités, au niveau de l'Etat. Je tiens à souligner l'implication très importante de M. le Préfet de Région car si nous sommes arrivés à ce niveau de manifestation, c'est entre autres grâce à son investissement à nos côtés d'une façon tout à fait significative. Je tenais à le dire.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, je profite de ce point pour vous interroger à nouveau sur le projet éventuel de Maison Victor HUGO à Besançon au-delà de l'hébergement des réfugiés. Il y avait eu des refus politiques par rapport à la proposition qui émanait d'un ancien conseiller RPR mais au-delà de ça je pense que c'est une question qu'il faudrait se poser réellement.

D'autre part, vous avez salué l'implication du Préfet de Région, je n'en doute pas. En revanche, je m'étonne de la faible participation de l'Etat à travers la DRAC, 600 000 F, soit 10 % de l'ensemble, ça ne me paraît pas énorme pour une manifestation d'envergure nationale, ça me paraît léger.

M. LE MAIRE : Ce n'est quand même pas mal. Vous savez la DRAC a beaucoup d'idées mais souvent pas beaucoup d'argent. Il n'y a pas eu éviction d'un ancien conseiller municipal, G.D. pour ne pas citer son nom, je crois plutôt que c'est vous qui l'avez évincé de votre liste mais c'est un autre problème. J'ai rencontré cette personne que nous connaissons tous et il y aura même peut-être une proposition d'utiliser une partie de ses collections pour une exposition. Le projet de la Maison Victor HUGO, j'y tiens comme vous, c'est important. Actuellement un problème se pose car il y a dans cette Maison natale de Victor HUGO au rez-de-chaussée une compagnie théâtrale qui a un bail. Nous l'avons donc rencontrée et je vais le faire à nouveau mais pour l'instant ils sont là et il y a une difficulté à ce qu'ils abandonnent tout de suite, on le comprend car elle a aussi une activité intéressante sur la ville. Mais ce projet, j'aurais aimé le mener à bien vous le savez pour la fin de l'année 2002. Très honnêtement, je pense que ce sera difficile mais c'est un projet qui reste d'actualité, il faut que nous le fassions en même temps que nous ferons d'ailleurs un projet autour de la Maison COLETTE puisque j'ai signé il y a quelques jours l'acquisition de cette Maison. Je pense qu'effectivement avec la Maison COLETTE à Besançon, la Maison Victor HUGO, on donnera un attrait supplémentaire à notre ville parce que COLETTE est quand même un écrivain très connu entre autres par les Américains qui sont très friands de sa littérature, Victor HUGO aussi. Donc c'est une opération qui n'est pas abandonnée, il y a des difficultés techniques parce que les locaux sont occupés, il y a un bail et on ne peut pas mettre les occupants dehors. Ces locaux, vous le savez, appartiennent à l'Office d'HLM, le Président ici présent est bien informé de ces difficultés que nous allons essayer de régler. Je regrette comme vous qu'on n'ait pas pu le faire en 2002, mais ce n'est que partie remise.

M. Pascal BONNET : Je me réjouis de savoir qu'il y a aujourd'hui un projet. Je comprends aussi qu'on ne peut pas au nom de Victor HUGO mettre une compagnie théâtrale dehors, c'est évident. Je suis d'accord avec vous là-dessus.

M. LE MAIRE : L'appartement est lui occupé par un écrivain afghan, vous le savez, dans le cadre...

M. Pascal BONNET : Cela n'est pas remis en question car ça s'inscrit tout à fait dans le cadre...

M. Jean ROSSELOT : Vous devriez jouer la bataille d'Hernani.

M. LE MAIRE : Vous y auriez quel rôle, vous ?

Mme Françoise BRANGET : Monsieur le Maire, je sais que vous avez adhéré totalement au projet de la Maison Victor HUGO qui a été défendu justement par le collègue précédent mais il est vraiment dommage qu'on ait quand même loupé le coche avec le renouvellement du bail qui s'est produit en janvier. Vous n'y êtes pour rien mais on est reparti pour 6 ans tout de même dans le bail.

M. LE MAIRE : Je ne pense pas car la compagnie qui est dans ces locaux, ce sont des gens tout à fait cordiaux et raisonnables et je pense que si on leur trouve des locaux équivalents, ils accepteront leur transfert. Mais je ne veux pas qu'ils apprennent cela par voie de presse parce que ce n'est pas correct, aussi je les rencontrerai. Pour l'instant on ne va pas les mettre dehors car ils font du bon travail sur Besançon. Ce que je voudrais que vous reteniez de mon intervention, c'est que le Maire a la volonté de faire en sorte qu'on utilise la Maison Victor HUGO et que pour la Maison COLETTE nous sommes en train de réfléchir à monter un projet important autour peut-être de la poésie ou de l'architecture urbaine puisque vous savez que la Maison COLETTE sise chemin des Montboucons a appartenu à M. WILLY, le mari de COLETTE, qu'il l'a revendue à un architecte célèbre qui s'appelle M. BOUTTERIN et c'est le fils de ce monsieur qui s'appelait lui aussi M. BOUTTERIN qui était grand prix de Rome, il avait 25 - 26 ans, qui a fait

tout l'aménagement du Besançon d'entre les deux guerres, le Monument aux Morts, l'Hôtel des Bains, l'établissement thermal... Sa fille, Maria Catherine BOUTTERIN, est tout à fait intéressée par ce projet car elle ne voulait surtout pas que la maison de son enfance disparaisse. Il y avait beaucoup d'acheteurs pour cette maison située dans un lieu merveilleux. Elle est donc très heureuse que ce soit une collectivité comme la nôtre qui l'ait achetée. Je suis très heureux d'être avec mes amis à l'initiative de cet achat et je vais la rencontrer prochainement parce qu'en plus elle habite une maison merveilleuse, celle d'André GIDE. Elle est prête à nous donner beaucoup de choses qui ont appartenu à COLETTE et à son père entre autres par exemple la table où il a dessiné tous les plans du Besançon d'aujourd'hui. Donc c'est important, il y a une grosse opération que nous allons mener là. Vous savez que le patrimoine est aussi quelque chose qui nous est cher et vous serez prochainement très surpris par rapport à cela.

Mme Françoise BRANGET : Mais on s'en félicite ! D'ailleurs vous m'avez promis de me la faire visiter personnellement et j'y tiens (rires).

M. LE MAIRE : Je vous la ferai visiter. Par contre, il faut que je sorte mon carnet de bal parce que j'ai promis à beaucoup de personnes, entre autres à Mme le Recteur qui veut aussi la visiter. Nous irons ensemble Madame BRANGET avec Mme le Recteur. Madame WEINMAN, vous pouvez venir aussi si vous voulez. Vous la connaissez déjà ?

Mme Françoise BRANGET : Je n'ai pas terminé parce qu'on a parlé de la Maison COLETTE mais sur le projet Victor HUGO, j'é mets un souhait, c'est que ce bicentenaire s'inscrive dans la durée, c'est-à-dire qu'on fasse la promotion de la Ville de Besançon après le bicentenaire parce qu'on s'en est privé jusqu'à maintenant. On pourrait peut-être mettre ça en place après l'année 2002 justement au travers de cette Maison Victor HUGO.

Par contre autre précision, celle-ci financière, le budget communication je le trouve très élevé, 1 MF...

M. LE MAIRE : Vous êtes en train de nous dire qu'il faut faire parler de Besançon et vous ne voulez pas dépenser d'argent en communication.

Mme Françoise BRANGET : Je dis que c'est élevé, je me demande si pour ces actions-là vous faites des appels d'offres...

M. LE MAIRE : Bien sûr, oui.

Mme Françoise BRANGET : Je trouve également élevé l'exposition au Musée des Beaux-Arts «Victor HUGO vu par RODIN», 800 000 F, on n'achète pas d'oeuvre quand même pour ce prix-là ?

M. LE MAIRE : Une exposition Madame BRANGET, ce n'est pas comme cela que ça se passe. D'abord il faut aller chercher les oeuvres, il faut les déplacer, il faut les assurer et je peux vous dire que lorsque l'on assure par exemple les oeuvres de RODIN, c'est très cher. Il y a aussi toute la muséographie à mettre en place. L'exposition COURBET a coûté 3 MF, là à 800 000 F ce n'est pas une exposition qui coûte cher mais il faut aussi qu'on sache ce que l'on veut. Est-ce que vous voulez que Besançon soit une ville de culture ? Si oui, il faut qu'on fasse des expositions de ce type. Est-ce que vous voulez qu'on parle de Besançon dans la France et dans le monde entier ? Oui, il faut donc que nous puissions communiquer et vous qui avez suivi avec intérêt notre dernière campagne électorale, vous avez vu qu'on voulait justement utiliser la thématique de Victor HUGO pour parler de Besançon parce qu'on dit «Besançon, vieille ville espagnole» tout le monde connaît ça et c'est effectivement à mon avis un axe de communication important. Donc nous allons continuer à utiliser l'image de Victor HUGO pour cette ville. Je précise aussi qu'il y a un comité Victor HUGO à Paris dont je fais partie avec un historien local que vous connaissez qui s'appelle Gaston BORDET et que très certainement Mme TASCA viendra le 26 ou le 27 février 2002 ici inaugurer l'année Victor HUGO. Pour l'instant c'est inscrit dans ses tablettes mais vous savez les ministres changent souvent d'emploi du temps.

M. Jean ROSSELOT : C'est très bien ce rapport mais est-ce qu'on est bien à la hauteur de l'enjeu, est-ce que la renommée mondiale de cet écrivain ne nécessiterait pas une autre façon de prendre le problème de la Maison alors que toutes les villes de France font parler les monuments, les pierres ? Il y a la contrainte dont on parlait tout à l'heure...

M. LE MAIRE : Qui est quand même essentielle !

M. Jean ROSSELOT : Cette place Victor HUGO qui est un peu le coeur du coeur qui est la Boucle de Besançon, est-ce que ce n'est pas toute la place qui devrait être comprise dans la logique d'une promotion de Besançon à travers Victor HUGO ? Je pense à l'extérieur du bâtiment pour le moment, cette plaque est d'une indigence rare pour une ville et pour l'événement. L'année 2002 c'est très bien, Catherine TASCIA c'est très bien je l'ai pratiquée pas mal de temps aussi (rires). Elle était à la commission des lois.

M. LE MAIRE : Elle n'en garde pas un souvenir ému.

M. Jean ROSSELOT : Mais il faut que ça dure et ça ne peut durer qu'à travers une politique de la place Victor HUGO. Je pense au bâtiment qui est en vis-à-vis de la maison natale...

M. LE MAIRE : Le siège du RPR ?

M. Jean ROSSELOT : Non, en vis-à-vis mais on pourrait d'ailleurs faire quelque chose si vous le souhaitez, on peut contribuer.

M. LE MAIRE : En fait vous voulez vous faire payer une belle place pour que le siège du RPR soit mis en valeur !

M. Jean ROSSELOT : Mais il y a un magnifique bâtiment de la ville qui est en vis-à-vis avec des arcades, etc. Est-ce qu'il ne pourrait pas être utilisé dans le cadre d'une mobilisation de la place elle-même pour valoriser Victor HUGO par une exposition permanente ou autre chose, je n'en sais rien moi. Monsieur le Maire, on a déjà raté l'occasion avec l'anniversaire de la naissance de Charles QUINT. Aujourd'hui les gens veulent s'approprier leur histoire, l'histoire est un élément de développement touristique important et Besançon est une ville bi-millénaire avec des Victor HUGO et autres et on ne sait pas les faire parler, les exploiter. Voilà ce que je voulais vous dire.

M. LE MAIRE : Je tiens quand même à vous rappeler que je suis entre autres à l'initiative de la création de l'association qui a lancé toute cette dynamique, vous le savez.

M. Jean ROSSELOT : Je ne parle pas de l'association, je parle des pierres, des murs.

M. LE MAIRE : Nous avons effectivement la volonté d'utiliser Victor HUGO, la maison dont vous parlez c'est le siège de la Fédération des Oeuvres Laïques, on ne va pas les mettre dehors, ils font un gros travail. Par rapport à la Maison Victor HUGO c'est clair que si nous avons pu la récupérer, peut-être même avons-nous loupé le coche c'est possible mais nous nous trouvons avec un problème que nous ne pouvons pas régler, les lieux sont occupés. Je vais vous donner un scoop, il est prévu de rénover la plaque.

M. Jean ROSSELOT : Dites-le !

M. LE MAIRE : Je le dis, voilà c'est prévu. Que l'on envisage globalement l'aménagement de la place, on le fera aussi mais attendez il n'y a que 6 mois que nous sommes là, nous avons déjà fait pas mal de choses. Mais on veut le faire en grandes pompes pour que vous puissiez être à l'inauguration.

M. Marcel POCHARD : Juste un tout petit mot, le choix des manifestations à l'intérieur de Besançon n'appelle pas d'observation. Je crois que c'est très centré sur le théâtre et les expositions, colloques, c'est bien. La seule chose effectivement et je vais un peu dans le sens quand même de Jean ROSSELOT, c'est en fait la dimension que vous allez pouvoir donner à cette opération pour la raccorder

vraiment à quelque chose qui ait un écho qui dépasse très largement Besançon. Vous avez parlé, alors ça m'a beaucoup rassuré, du comité Victor HUGO national, il est incontestable que le challenge est là.

M. LE MAIRE : Tout à fait.

M. Marcel POCHARD : Je vous rappelle en passant qu'il faudra regarder ce qui se passe dans la région et que l'Institut COURBET d'Ornans organisera une grande exposition sur COURBET et ce qu'on appelle les littérateurs mais en fait c'est «COURBET et Victor HUGO», donc il faudrait essayer de mettre Besançon au milieu de ce réseau.

M. LE MAIRE : Je pense qu'on peut le demander effectivement, mais cela a déjà dû être fait. M. LAGIER qui suit ces problèmes-là est présent, il prendra note. Je crois effectivement qu'il faut qu'on regarde pour créer une dynamique régionale. Par exemple nous avons travaillé avec le ciné club Jacques BECKER à Pontarlier qui fait un cycle Victor HUGO. On commence à en entendre parler puisque j'ai même accepté de parrainer le festival de Waterloo, même si ce n'est pas une grande victoire pour nous, qui organise une manifestation sur Victor HUGO. Nous avons des contacts avec le Bailly de GUERNESEY qui va venir à Besançon, nous allons aller à Guernesey et le Bailly de GUERNESEY va venir à Besançon. Notre chargée de mission, Mme AYMARD-POLLET qui fait un énorme travail était encore hier à la Maison de la Poésie à Paris. Le 26 février il y aura une séance de lecture avec des grands noms du théâtre français, il y aura des manifestations d'envergure nationale. Je partage votre avis, il faut qu'on raccroche cela à des manifestations nationales, c'est pour cela que le 10 octobre effectivement il y a une manifestation et une installation de ce comité de Victor HUGO à Paris et donc la Ville de Besançon y sera représentée. Quant à votre proposition de faire en sorte qu'effectivement on regarde comment d'un point de vue communication on puisse raccrocher des manifestations qui se situent dans la région, je suis tout à fait favorable. On sait très bien que nous devons en matière de promotion et de développement touristique toujours travailler en réseau. En plus on travaille très bien avec le Musée COURBET d'Ornans, l'Institut COURBET qui est un excellent musée avec un excellent président.

M. Marcel POCHARD : Sauf que vous nous volez deux tableaux de COURBET pour les mettre au Musée des Beaux-Arts, je trouve ça très dommage. J'ai dit à M. ROIGNOT que dans deux ans on se battra pour qu'ils reviennent à Ornans.

M. LE MAIRE : Ils ne viennent pas de votre musée, ils viennent de Paris !

M. Marcel POCHARD : Ils viennent de Paris mais justement j'aurais préféré qu'ils viennent à Ornans.

M. LE MAIRE : Vous voyez bien que j'ai des amitiés particulières avec le Maire de Paris.

M. Marcel POCHARD : Oui, ça me gêne (rires) !

M. LE MAIRE : Monsieur POCHARD, je vous promets que j'interviendrai pour qu'on les mette en dépôt plus tard dans votre institut à Ornans. Vous avez donc compris la volonté de la Ville de s'investir. On aurait eu un peu plus d'argent, on aurait fait plus grand. Si la Région nous donnait un peu plus, Monsieur ROSSELOT, quand il s'agit d'ouvrir des lignes de crédits, on l'accepterait mais la Région s'est bien investie comme le Département et la Ville de Besançon participe largement avec environ 3 MF. Il y aura aussi un grand événement de rues, il faut donc qu'il fasse beau. Je pense que vous êtes tous unanimes sur ce projet».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal adopte ce rapport à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 10 octobre 2001.